

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQUET TENUE LE LUNDI 14 JANVIER 2019 À 18 h 30  
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : le maire Kevin J. Haché et les membres :  
Rosaire Labrie, Mario Vienneau, Daniel Mallet, Yves Roy,  
Mariette Paulin, Marie-Soleil Landry et Jean-Guy Blanchard

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : sept personnes dans la  
salle dont deux journalistes ainsi que Marc Duguay, directeur  
général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Aline Landry,  
gestionnaire des arrêtés, Daniel Landry, agent de  
développement, Daniel Chiasson, ingénieur municipal et  
Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire, Kevin J. Haché, appelle l'assemblée à  
l'ordre vers 18 h 30.

2019-01

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le  
conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour  
tel que proposé. Adoptée

2019-02

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2019-03

Présentation publique par le  
conseil municipal de la  
modification proposée au plan  
municipal – Succession Hélène  
Nellie Lanteigne

La secrétaire municipale fait la présentation de la  
modification proposée au plan municipal par la Succession  
Hélène Nellie Lanteigne, ayant pour but de créer une  
affectation résidentielle (R) à même une affectation  
commerciale (C) sur le lot portant le numéro d'identification  
(NID) 20382321.

2019-04

Lecture dans son intégralité de  
l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant  
l'arrêté de zonage de Caraquet »  
- Maxime Landry

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et  
appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu  
de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé  
« Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la  
demande de Maxime Landry. Adoptée

2019-05

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » – Maxime Landry

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande de Maxime Landry. Adoptée

2019-06

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Maxime Landry

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande de Maxime Landry, et que cet arrêté porte le numéro 349. Adoptée

2019-07

Renouvellement de la marge de crédit du Festival acadien – 100 000 \$

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'endosser jusqu'au 31 décembre 2019 une marge de crédit de 100 000 \$ pour le Festival acadien de Caraquet chez Uni Coopération financière. Adoptée

2019-08

Budget d'opération – Corporation Centre-Ville Caraquet

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'adopter le budget 2019 de la Corporation Centre-Ville Caraquet inc., :

**REVENUS :**

Contribution taxes 60 800 \$

**DÉPENSES :**

Projets d'aménagement 8 300 \$

Promotion et animation 10 500 \$

Frais d'administration 40 000 \$

Honoraires professionnels 2 000 \$

Total des dépenses : **60 800 \$**

Adoptée

2019-09

Recommandation du comité de toponymie – Voies d'accès

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, à la suite des recommandations du comité de toponymie, il est résolu d'accepter les noms suivants pour les voies d'accès de la Route 11 à Caraquet : voie Agathe, voie Thaddée, voie Rosalie, voie Anselme, voie Charles, voie Madeleine et voie Lambert. La recommandation et la carte sont en annexe au présent procès-verbal.

OUI - six (6)

NON – La conseillère Mariette Paulin

Adoptée

2019-10

Lecture et adoption des procès-verbaux

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 10 décembre 2018 et de l'assemblée extraordinaire du 12 décembre 2018. Adoptée

2019-11

Questions non réglées découlant de ces procès-verbaux

Le directeur général mentionne qu'un électricien continue le travail quant aux feux de circulation.

Le budget 2019 de la CSR-PA a été adopté par les membres en décembre dernier à la suite de la baisse des soumissions pour la collecte des déchets.

Concernant la vitesse dans les sentiers, le Club de motoneiges a publié un message sur Facebook avisant ses membres de réduire leur vitesse.

Après vérification, plusieurs conditions recommandées dans le rapport d'adaptation aux changements climatiques de l'Institut de recherches des zones côtières sont déjà présentes dans notre arrêté de zonage.

2019-12

Exposés des membres du conseil

Le conseiller Rosaire Labrie invite les gens à participer au Festival du film maritime qui aura lieu du 18 au 23 janvier 2019.

La conseillère Marie-Soleil Landry invite les gens au vernissage de David Champagne à partir de 17 h le jeudi 17 janvier 2019 à la galerie d'art Bernard-Jean au Centre culturel.

2019-13

Correspondance reçue et envoyée du mois de décembre 2018

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de décembre 2018.

2019-14

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2019-15

Suivi des dossiers

Roulottes et remorques : Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande si ces dossiers seront réglés d'ici la saison estivale. Une session de travail aura lieu prochainement à cet effet.

Centre régional des générations : Le conseiller Rosaire Labrie demande l'évolution de ce projet. Le directeur général répond que le plan d'affaires sera déposé au gouvernement provincial prochainement, la campagne de financement va bon train, que le PFT avance bien et que le lobbying continue.

2019-16

Présentation et intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public.

2019-17

Levée de l'assemblée

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 21.

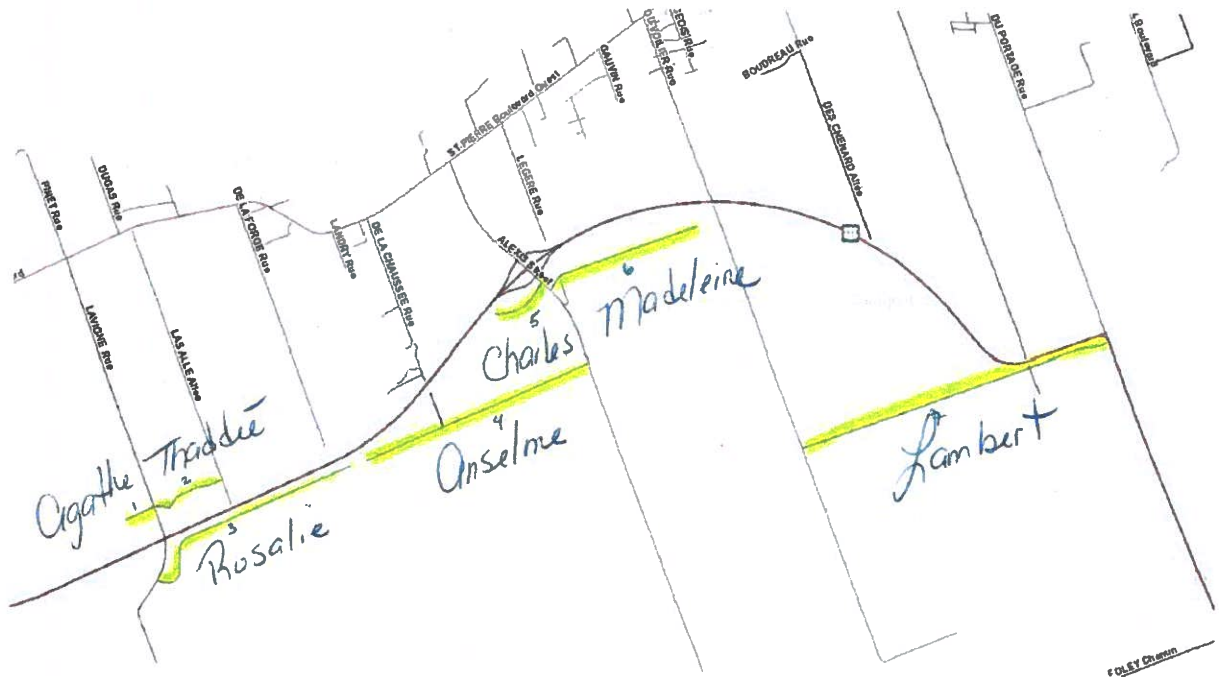


KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

## ANNEXE 2019-09



Le comité de toponymie de la Ville de Caraquet s'est réuni à quelques reprises en 2018 et plus récemment ce vendredi 11 janvier 2019 pour répondre, entre autres, à une requête de citoyens demandant de donner aux chemins parallèles à la Route 11 des noms, surtout pour des raisons de sécurité advenant un appel au 911.

Le comité qui, au cours des deux dernières années, a aussi travaillé sur un document visant à donner à la Ville de Caraquet une politique de toponymie pour clarifier et simplifier la désignation de rues, de lieux, de bâtiments ou de sites historiques dans la ville. Le conseil municipal, si tel est son désir, adoptera ce document dans les prochains mois. Entre temps, le comité de toponymie s'est basé sur ce document pour établir des lignes directrices dans la désignation de noms pour les routes parallèles à la Route 11.

Le comité a voulu suivre les règles suivantes pour procéder à la désignation.

- Les chemins aménagés le long de la voie de contournement pour permettre aux citoyens d'accéder à leur terre porteront la désignation de « **voie** ».
- Sauf de très rares exceptions, le nom d'une personne vivante ne pourra être utilisé pour nommer une rue, un lieu ou un bâtiment.
- La Ville encouragera, dans la mesure du possible, à maintenir une parité dans la nomination de personnages féminins et masculins.
- La Ville évitera de nommer des noms qui se retrouvent déjà soit dans la ville soit dans la région.

En raison de l'information précitée, le comité de toponymie a donc décidé de poursuivre la direction prise par le conseil municipal quand il a nommé le chemin Alexis, en nommant les voies de noms et de prénoms reliés à des familles fondatrices de la communauté.

Le comité de toponymie recommande donc au conseil municipal d'adopter les propositions suivantes pour les sept voies parallèles à la Route 11 :

(Voir la carte ci-dessus)

1. **Voie Agathe**; de la rue Lavigne aux limites ouest de la ville au nord de la Route 11. Agathe, fille d'Alexis, épouse Joseph Dugas en 1773. Née en 1748, elle meurt en 1820.
2. **Voie Thaddée**; de la rue la Salle à la rue Lavigne au nord de la Route 11. Comme son père Alexis et son frère Anselme, il obtient une concession sur la Grande Grant, mais s'installera plus tard à Pokemouche. Née en 1758, mort en 1818.
3. **Voie Rosalie**; de la rue Lavigne jusqu'à la rue de la Forge au sud de la Route 11. Fille d'Alexis Landry, née en 1762, décédée célibataire en 1780.

4. **Voie Anselme;** du chemin Alexis jusqu'à la rue Landry. Fils d'Alexis, né à Beaubassin le 11 mars 1746, décédé à Caraquet le 16 décembre 1806. Il recevra 500 acres de terre en concession sur la Grande Grant en 1784.
5. **Voie Charles;** du chemin Alexis en allant vers l'ouest. Fils de Charles Poirier, l'un des fondateurs acadiens de Caraquet.
6. **Voie Madeleine :** du chemin Alexis jusqu'à la rue du Voilier. Fille d'Olivier Légère, l'un des fondateurs acadiens de Caraquet, épouse de Thaddée Landry, fils d'Alexis.
7. **Voie Lambert ;** de la rue du Portage à la rue du Voilier. Famille de Maxime Lambert établie à Caraquet à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Maxime est connu comme l'un des meilleurs pêcheurs de la communauté. Il mourut noyé avec son fils Augustin le 12 novembre 1920. Il était le grand-père de Joseph Lambert.